

Objet : Journée « responsabilité sociale des territoires »

Organisée par : Chaire de l'ESS et Réseau des collectivités Territoriales pour l'Economie Solidaire (RTES)

Lieu : Serris – locaux de la Chaire

Date : 04 novembre 2014

Service : Aménagement et Stratégie

Rédacteur : Kysia DORIZON

Objectifs de la journée du 04 novembre

La Chaire souhaite faire connaître la norme ISO 26000 de territoire et diffuser cette démarche collective de responsabilité sociétale auprès d'autres territoires afin qu'ils l'expérimentent.

Cette rencontre présentera d'autres expérimentations mises en place au niveau national et européen (CG Gironde, Villes de Mulhouse et de Poitiers, Turin en Italie). Elle s'adressera aux collectivités territoriales afin de les aider à s'approprier ces expériences et identifier les parties prenantes et les acteurs de l'ESS.

Proposition d'intervention de Gérard Eude

En 1^{er}, Gérard Eude pourra se réjouir d'accueillir en Seine-et-Marne cette journée qui sera une journée d'échanges autour de nombreuses expériences menées dans d'autres territoires d'où l'on peut attendre de nouvelles perspectives et de nouveaux développements .

En introduction, il pourrait rappeler que depuis 2008, le Département est membre du centre de ressources régional de l'ESS – l'Atelier – et qu'il fait également partie du RTES (réseau des collectivités pour l'économie solidaire). Il soutient la Chaire ESS – UPEM depuis 2010 à qui il avait commandité une étude sur l'ESS en Seine-et-Marne en 2011.

Par ailleurs, depuis 2012, le Département dote de 500 000€ un appel à projets annuel destiné à favoriser l'innovation portée par des entreprises de l'ESS.

Celui-ci vient d'être reconduit jusqu'au 19 décembre et s'inscrit dans la loi ESS adoptée en juillet

Le Département est associé aux travaux menés par la Chaire et l'AFNOR en vue de diffuser une norme ISO 26000 sur le territoire. Cette norme permet de mesurer l'impact social et environnemental des organisations sur leur territoire. Elle n'est pas certificative mais concerne 7 questions centrales : gouvernance, conditions de travail, droits humains, loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs, développement local et environnement.

Cette démarche participative associe les parties prenantes (entreprises, collectivités territoriales, associations...) afin de co construire un référentiel de bonnes pratiques centré sur les spécificités et les besoins du territoire. Les pistes d'actions qui en découlent doivent permettre de prendre en compte les problématiques sociétales et environnementales dans les modes d'organisation.

La CCGVL, identifiée par la Chaire, a accepté d'être le terrain d'expérimentation de la norme ISO 26000 de territoire. Cette action a bénéficié du soutien financier de la Région au travers du Pacte et du Conseil général par le biais de la convention annuelle DIHCS/ Chaire.

La méthodologie participative est partie du postulat que le territoire est un bien commun où chacun doit pouvoir bien vivre. Des séminaires collectifs et des entretiens ont permis de coconstruire un référentiel de l'organisation « idéale » en 364 points.

L'inscription dans le cadre du Pacte de l'expérimentation au sein de la CCGVL est à valoriser, d'une part par la capacité d'essaimage offerte par cette instance multipartenariale et d'autre part, par sa dimension régionale.

En outre, la RSE était jusqu'alors une démarche interne à une entreprise, la Responsabilité Sociétale à l'échelle d'un territoire élargit son champ d'action et devient collaborative. Elle peut également enclencher des initiatives locales, de proximité qui répondent à des enjeux locaux.

Le fait que cette démarche soit intégrée à l'ESS devrait ainsi permettre encore plus de rapprocher les acteurs traditionnels de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives et fondations) des entreprises « traditionnelles ». Ces dernières, dans le cadre de leur auto évaluation, pourront mettre en place des actions intégrant des valeurs de l'ESS.

Enfin, la mise en place de la norme ISO 26 000 de territoire devrait être intégrée à celle des PTCE (pôles territoriaux de coopération économique).